

(21 février 2011)

« J'espère apporter au CESE ma volonté d'un échange constructif basé sur l'écoute, la volonté de coopération, mais aussi de négociation ; mon expérience en entreprise me sera j'en suis sûre d'une grande utilité ! »

Newsletter CFE-CGC Le + syndical : Merci de nous accorder cette interview. Vous êtes depuis peu l'une des représentantes de la CFE-CGC au Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE). Quelles sont les raisons de cet engagement au CESE ?

Isabelle Couturier : J'ai effectivement l'immense privilège de représenter au CESE la CFE-CGC et aussi ma Fédération de l'Agroalimentaire qui m'a fait l'honneur de me désigner à cette assemblée. Je suis déléguée syndicale centrale CFE-CGC dans mon entreprise Blédina et aussi conseillère prud'homale. Ainsi, être au CESE est une continuité dans mon parcours et dans ma volonté de vouloir être actrice, et non plus seulement spectatrice, de la vie politique et économique de notre pays.

Q : Et pourquoi à la CFE-CGC ?

R : Je me suis engagée relativement tardivement dans le syndicalisme ; la vie de famille et le travail ayant accaparé tout mon temps disponible au début de ma vie active. La maturité venant, je me suis posée de nombreuses questions sur le sens de ma vie et les injustices acceptées en début de carrière me sont devenues inacceptables et le besoin d'agir inéluctable. J'ai donc eu la chance de rencontrer des militants CFE-CGC humanistes et passionnés qui sont toujours mes amis et qui m'ont donné cette réelle opportunité de passer le « Rubicon » et de ne plus être, enfin, un « mouton de Panurge » de plus... : ne pas avoir peur du conflit, être force de propositions dans son action syndicale pour faire bouger les idées reçues et surtout faire avancer notre cause : celle des salarié(e)s.

Q : Quelles sont vos missions au sein de cette délégation au CESE ? Et vos projets ?

R : Je suis membre de la section Agriculture, travaillant dans une société de l'agroalimentaire (Blédina – Groupe Danone), c'est par conséquent en totale adéquation avec mon parcours professionnel. Nous travaillons actuellement sur la prochaine Politique Agricole Commune (après 2013) car aussi bien au niveau de chaque pays de l'Union Européenne qu'au niveau européen des discussions et des réflexions sont engagées et le CESE représentant la société civile française* se doit de donner son avis sur ce sujet majeur à notre gouvernement et aux citoyens afin de pouvoir pleinement contribuer aux décisions définitives qui seront prises par la nation.

J'ai la volonté de travailler plus précisément sur l'emploi dans l'agriculture considérée au sens large (Amont – Aval : des exploitations agricoles en passant par les entreprises agroalimentaires et allant jusqu'à la distribution des produits). En effet, ces activités économiques ne peuvent être délocalisées ; elles sont génératrices d'emplois. Nous nous devons donc de défendre en premier la création d'emplois par la création de richesse, mais aussi les conditions de travail de ces salariés.

Enfin, je suis aussi à la délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité. Nous allons travailler sur la saisine gouvernementale relative à la dépendance des personnes âgées dans le prolongement d'une étude du CESE sur « *La santé des femmes en France* » et sur l'évaluation de l'application des dispositifs législatifs et conventionnels en matière d'égalité professionnelle et salariale.

Q : En tant que femme dans une telle institution qu'est le CESE, quel « petit plus » allez-vous apporter ?

R : Tout d'abord, il est important de préciser que le CESE est la seule des trois chambres parlementaires à avoir instauré dans ses statuts la parité de ses membres ! En tant que femme, mère travaillant et militante syndicale, je pense avoir une vision différente de celle des hommes mais complémentaire. J'espère apporter au CESE ma volonté d'un échange constructif basé sur l'écoute, la

volonté de coopération, mais aussi de négociation ; mon expérience en entreprise me sera j'en suis sûr d'une grande utilité !

Je me dois avant tout de faire passer nos valeurs et nos engagements CFE-CGC dans cette assemblée de la République Française.

* Pour mémoire, le CESE est composé de 233 membres, 140 au titre de la vie économique et du dialogue social, 60 au titre de la cohésion sociale et territoriale et de la vie associative et 33 au titre de la protection de la nature et de l'environnement.

La rédaction de la Newsletter CFE-CGC Le + syndical